

Grandes villes : des disparités de revenus entre quartiers plus marquées

Les inégalités de revenus peuvent être plus ou moins marquées entre les quartiers d'une même ville. Une ségrégation spatiale entre les plus riches et les plus pauvres apparaît quand les personnes ayant des niveaux de revenus proches se concentrent dans les mêmes quartiers. À quoi sont dues ces disparités et comment ont-elles évolué en 15 ans ?

Publié le 20 janvier 2023



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, le 11 janvier 2023, une **étude sur les disparités entre quartiers, mesurées selon le revenu.** (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6680439>). Cette étude révèle que ces **disparités** se sont **accentuées** dans la plupart des grandes villes entre 2004 et 2019. L'Insee analyse ce phénomène.

Des disparités spatiales de revenus en hausse depuis 2004

L'Insee a classé les résidents de **53 villes** en cinq groupes de revenus (des 20% les plus modestes aux 20% les plus aisés) puis l'Institut a examiné si les habitants de chaque groupe vivaient dans les mêmes quartiers. L'Insee constate qu'entre 2004 et 2019 **la ségrégation spatiale s'accroît dans plus de 30 villes** et s'atténue dans 15 autres, dont Cannes, Amiens, Strasbourg, Grenoble, Valenciennes et Marseille.

La part des quartiers :

les plus riches augmente de 2,1 points ;

les plus pauvres, plus densément peuplés, progresse de 1,2 point ;

homogènes, où se trouvent à parts égales tous les groupes de revenus, recule de 2,8 points.

L'ensemble des catégories de revenus résident dans des **quartiers de moins en moins mixtes**, sauf les 20% les plus modestes. Pour eux, la ségrégation décroît dans davantage de villes qu'elle n'augmente.

En 2019, la répartition des habitants est :

plus homogène à Cannes, Nice, Annecy, Grenoble, Bayonne, Lens... ;

plus hétérogène à Marseille, Lille, Rouen, Tours, Le Havre, Mulhouse, Angers, Poitiers, Limoges, Nîmes et Avignon ;

intermédiaire à Paris, Orléans, Nantes, Rennes et Perpignan notamment, de même que dans les grandes villes de La Réunion et de la Martinique.

Part des villes dont le niveau de ségrégation augmente entre 2004 et 2019

En %

Mise en perspective

Note : l'analyse de la mixité porte sur les zones denses des villes, à savoir l'ensemble des carreaux de 200 mètres de côté qui rassemblent les personnes déclarées par unité de consommation : "modeste" correspond au premier cinquième de revenus, "modeste-intermédiaire" au deuxième cinquième, "intermédiaire" au troisième cinquième, "riches" au quatrième cinquième.

Lecture : entre 2004 et 2019, pour les 20 % d'habitants les plus modestes (groupe "modeste"), la ségrégation a augmenté dans 44 % des villes ; pour les habitants les plus riches (groupe "riches"), elle a diminué dans 55 % des villes.

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion ; personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 100 000 euros.

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Insee, RFL 2004, Filosofi 2019 • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Comment expliquer cette situation ?

Les disparités spatiales selon le revenu ne dépendent pas de la taille de la ville ni de sa densité de population. Elles s'expliquent par l'historique du **développement urbain** de chaque ville et les politiques publiques qui y ont contribué, les spécificités des **marchés immobiliers** locaux, les dessertes en **transports**, l'**offre scolaire**, la localisation des **emplois** et des **équipements**, ainsi que les interactions avec les villes environnantes.

En général, dans les villes les moins mixtes :

les **écarts de revenus** entre riches et pauvres sont importants. Ils sont en moyenne 1,3 fois plus forts dans les dix villes les moins homogènes que dans les dix villes les plus homogènes ;

les **ménages modestes** ont des **revenus très bas**. Les villes où la ségrégation est forte ont une proportion élevée de logements sociaux, habités en majorité par des personnes modestes ;

les 20% **les plus riches** et les 20% **les plus pauvres** se concentrent **dans les mêmes quartiers**. Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114>) regroupent principalement des personnes à faibles revenus, et les quartiers résidentiels aisés les plus hauts revenus. La mixité sociale dans les QPV a reculé de 2004 à 2019 : ces quartiers abritent de plus en plus de catégories modestes et de moins en moins de familles aisées.

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous
sur les réseaux sociaux